

Déclaration d'incorporation de quasi-machines selon la directive des machines 2006/42/CE

pour des servomoteurs multitours et fraction de tour des séries d'appareils **SIPOS SEVEN** suivantes :

2SA70, 2SA73, 2SA75, 2SA78
2SQ70, 2SQ73, 2SQ75

en versions :

(1) **ECOTRON**
(2) **PROFITRON**
HiMod

Fabricant : SIPOS Aktorik GmbH, Im Erlet 2, 90518 Altdorf, Germany

Les servomoteurs multitours et fraction de tour mentionnés ci-dessus sont destinés pour manoeuvrer des vannes industrielles.

Les exigences de base relatives à la sécurité et à la santé selon annexe I de la directive 2006/42/CE sont respectées :

Articles 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.7, 1.5.1, 1.6.3, 1.7.1, 1.7.3, 1.7.4

Sur demande des autorités nationales compétentes, SIPOS Aktorik GmbH s'engage à transmettre par voie électronique les documents relatifs aux quasi-machines. La documentation spécifique technique pertinente pour la quasi-machine a été établie selon annexe VII partie B.

La mise en service n'est autorisée qu'après garantie que la machine finale dans laquelle les servomoteurs multitours et fraction de tour mentionnés ci-dessus sont incorporés est conforme aux dispositions pertinentes à la directive 2006/42/CE.

En outre, les objectifs de protection de la **Directive pour équipement basse tension 2014/35/UE** sont satisfaits par l'application des normes harmonisées suivantes, si nécessaire pour le produit :

DIN EN 61800-5-1:2007/A1:2017, DIN EN 61800-1-11:2007/A1:2021

Mandataire pour la documentation : Thomas Weber, Im Erlet 2, 90518 Altdorf, Germany

Déclaration de conformité UE

Le fabricant SIPOS Aktorik GmbH déclare avec la présente sur sa propre responsabilité que les appareils mentionnés ci-dessus répondent aux exigences essentielles des directives suivantes. Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées:

Directive RoHS 2011/65/UE

DIN EN IEC 63000:2018

Directive CEM 2014/30/UE pour les versions (1)

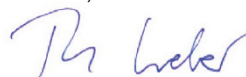
DIN EN 61800-3:2004/A1:2012

Directive RED 2014/53/UE pour les versions (2)

DIN EN 300 328 V2.2.2, DIN EN 301 489 V2.2.3, DIN EN 301 489-17 V3.2.2

En outre, les normes spécifiées ci-dessus de la **Directive CEM 214/30/UE** ainsi que de la **Directive basse tension 2014/30/UE** ont été appliquées.

Altdorf, 2021-02-23



Thomas Weber, Directeur

Cette déclaration est une traduction de l'original allemand et valide avec signature électronique.

Cette déclaration ne comporte aucune garantie. Toute modification non-autorisée sur l'appareil annule la validité de cette déclaration.